

URGENT COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nous vous sollicitons car nous avons besoin de votre **soutien** : un projet de loi qui sera proposé au vote **mi-octobre** risque de dégrader la santé de vos yeux. **Voilà les propositions du gouvernement** :

+ Première prescription transférée aux orthoptistes (auxiliaires de santé) des lunettes et des lentilles en accès direct, sans examen médical, c'est-à-dire **même chez un patient qui n'a jamais vu de médecin ophtalmologiste**.

+ Dépistage transféré aux orthoptistes dès le plus jeune âge, sans supervision médicale: dépistage de l'amblyopie chez **nos enfants** mais aussi de pathologies chez **nos parents** avant l'entrée en Ehpad **sans consultation auprès d'un médecin**.

Pour rappel, les orthoptistes ont une formation en rééducation visuelle qui dure **3 ans**. Rien ne les prépare dans leur formation à s'occuper seuls de patients ! Ils prennent des mesures de l'œil mais ne sont pas formés à leur analyse. Les ophtalmologistes ont une formation médicale et chirurgicale axée sur le **dépistage et la prise en charge de pathologies ophtalmologiques** résultat de 6 ans de formation spécialisée prolongeant un tronc commun médical de 6 ans. **Nous souhaitons continuer le travail ensemble, nos deux professions sont complémentaires.**

Ce projet de loi vise à priver une partie de la population de soins médicaux pour leurs yeux.

Le risque sanitaire est énorme pour la santé visuelle: sous-diagnostic de pathologies oculaires : 10 à 15 % des consultations de renouvellement de lunettes permettent de diagnostiquer à temps une maladie. Cela reviendrait à attendre un accident vasculaire cérébral avant de traiter une hypertension artérielle !

Cela va favoriser l'apparition de pathologies à un état très avancé (**glaucome agonique, atteintes irréversibles du diabète, kératocône...**) et des **complications liées aux lentilles car de nombreuses pathologies ne sont pas symptomatiques et d'évolution insidieuse** (Tension dans l'œil, DMLA, glaucome à pression normale, mélanome et cancer oculaire...): **les orthoptistes ne sont pas formés au dépistage de ces maladies cornéennes, rétiniennes, papillaires.**

Il est ainsi possible avec cette réforme que les patients ne voient **aucun ophtalmologiste tout au long de leur vie** et qu'ils consultent à des **stades avancés et irréversibles : ce que nous voyons déjà trop souvent.**

Nos délais de consultation ont été fortement réduits (augmentation du numéros clausus, travail aidé) comme l'attestent les plateformes de prise de rendez-vous en ligne. En revanche le délai de rendez-vous chez un orthoptiste est considérable dans certaines régions (rééducation orthoptique, champ visuel, bilan orthoptique) et sera forcément augmenté par le vote de cette loi.

L'ensemble des ophtalmologues de toutes les générations et de tous les modes d'exercice sont aujourd'hui dans l'incompréhension totale de ce projet de loi.



Contact : anjo.asso@gmail.com / Lien de la pétition : <https://chng.it/XQ5GwPhKjJ>